

BUDGET PRIMITIF 2017

Préparer un budget est un travail de longue haleine et de grande réflexion. Je remercie tout particulièrement Pierre GARCIA, Maire-adjoint en charge des finances qui a présidé avec sérieux, compétence et savoir-faire mais aussi patience, persévérance et constance toutes les réunions de travail, dans un premier temps en collaboration avec les adjoints chacun dans le cadre de sa délégation, ensuite avec l'ensemble des élus membres de la commission des finances.

C'est ainsi qu'un budget primitif 2017, raisonnable mais aussi ambitieux a pu être présenté au conseil municipal, et voté à l'unanimité des membres lors de la séance du 18 avril 2017.

Comme en 2016 les **dépenses de fonctionnement seront maîtrisées** avec recherche d'économie sur certains chapitres (téléphonie, charges générales...) ce qui permet de **maintenir l'aide au tissu associatif**.

Cette année encore nous avons fait le choix de **ne pas augmenter les taux d'imposition** de la commune afin d'éviter aux Mirapiciens de nouvelles charges (inchangés depuis 2006) :

- Taxe d'habitation : 14,54 %
- Taxe foncière bâti : 23,99 %
- Taxe foncière non bâti : 104,99 %

Des investissements incontournables seront exécutés en cours d'année :

- Entretien annuel voirie,
- Façade de l'hôtel de ville,
- Poursuite des travaux de mise aux normes accessibilité pour les ERP (Etablissements Recevant du Public),
- Isolation thermique et phonique du restaurant scolaire,
- Aménagement des locaux de l'école de musique,
- Aire de jeux de la promenade (qui n'a pu être réalisée en 2017 car non financée par la CAF)...

D'autres démarreront en 2017 et seront poursuivis en 2018 :

- Aménagement urbain du giratoire de Bellemayre (sécurisation, accessibilité, voirie, réseaux...),
- Etude schéma d'aménagement urbain, en réflexion depuis l'an dernier avec l'ensemble de nos partenaires,
- Etude réhabilitation et embellissement des couverts...

Cette liste n'est pas exhaustive et pourra être modifiée en cours d'année en fonction des délais nécessaires aux démarches administratives (marchés publics, permis de construire etc...) mais également en raison de dépenses imprévisibles qui pourraient modifier les prévisions budgétaires.

Il est à noter que la dette de la commune a atteint fin 2016 un de ses plus bas niveaux depuis plusieurs années.

Tous ces investissements ne peuvent être réalisés sans l'aide de l'ensemble de nos partenaires financiers, Etat, Conseil Départemental de l'Ariège, Région Occitanie, je les remercie pour leur accompagnement et leur soutien.

Bien à vous,

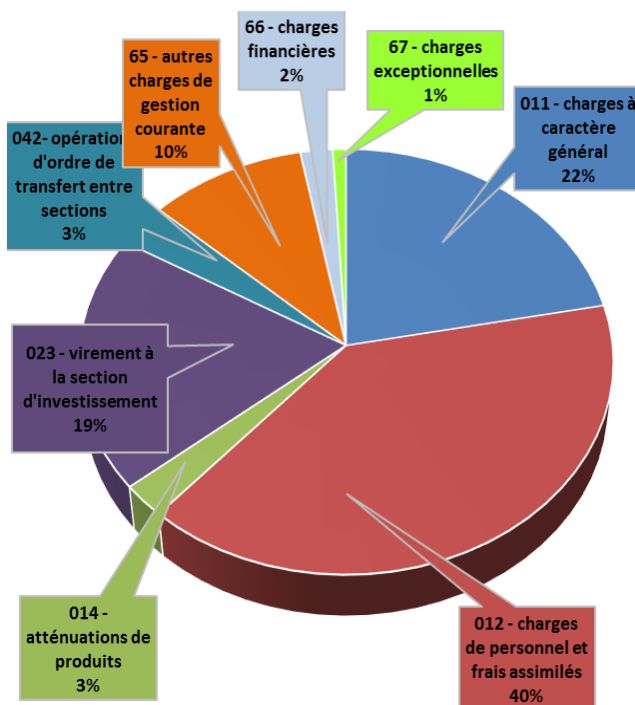
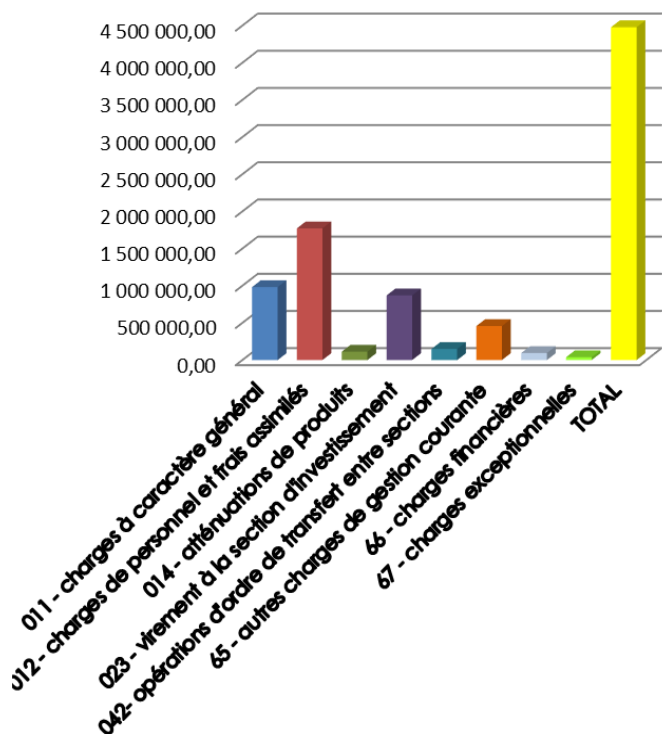
Le Maire,



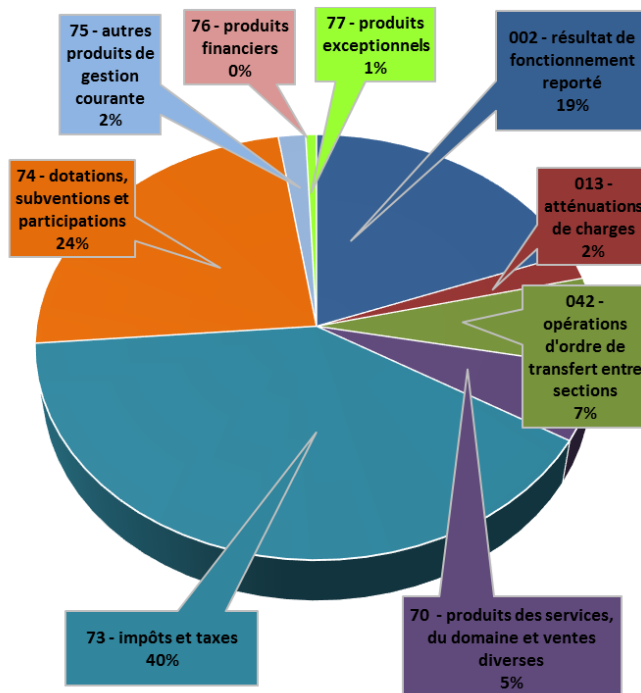
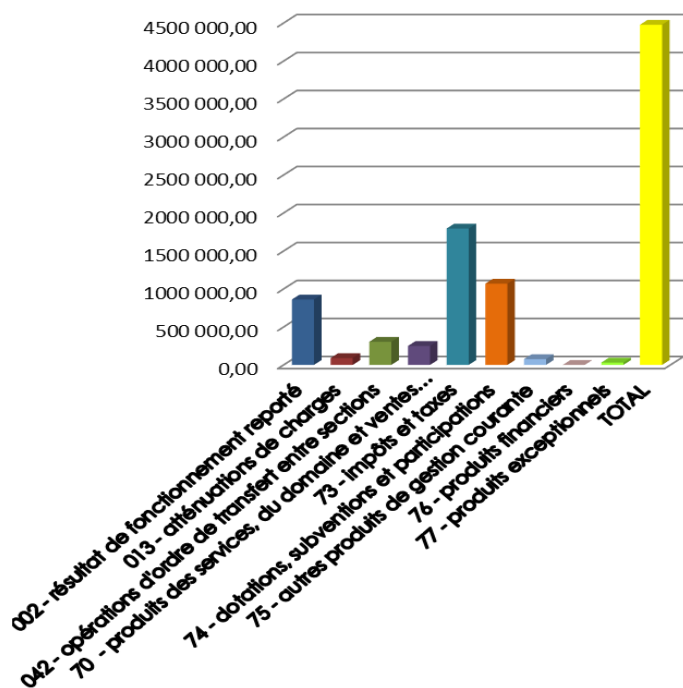
Nicole QUILLIEN

Section de fonctionnement équilibrée en dépenses et recettes à 4 477 586,11 €

Dépenses

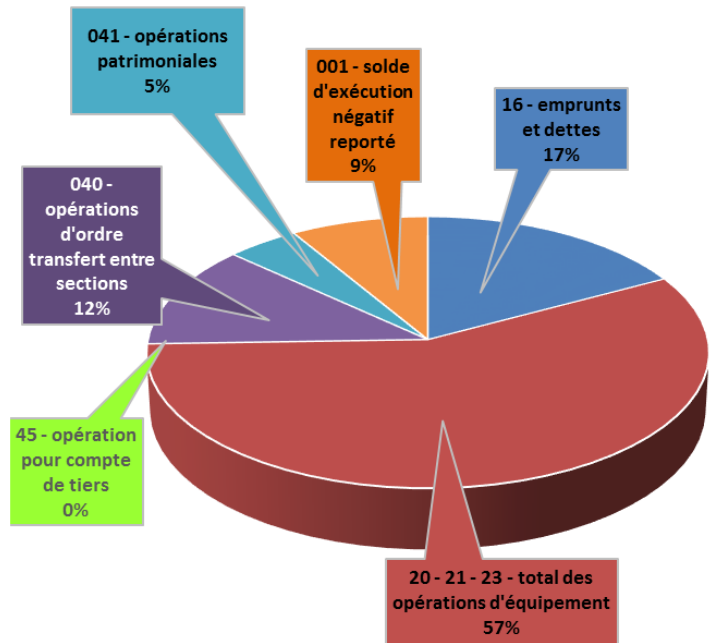
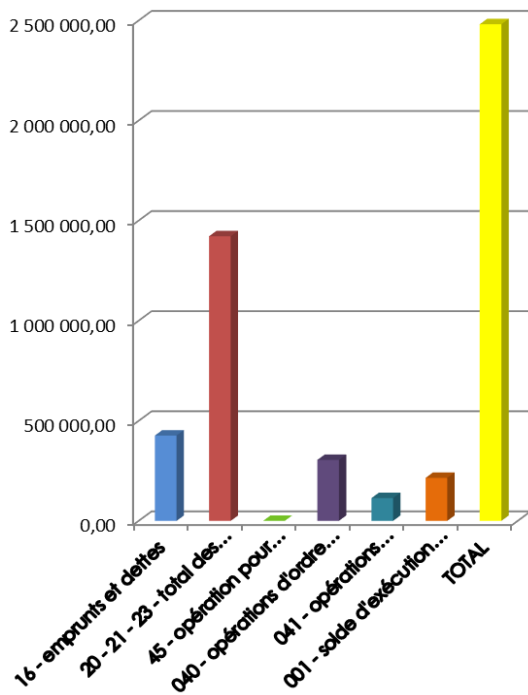


Recettes



Section d'investissement équilibrée en dépenses et recettes à 2 481 091,74 €

Dépenses



Recettes

